

PORTANT ATTRIBUTION D'UNE AIDE INDIVIDUELLE
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, adoptés par délibération du 7 octobre 2016,

Vu l'élection de Monsieur Mathias BERNARD, en date du 16 décembre 2016, à la Présidence de l'Université Clermont Auvergne,

Vu la délibération n°2019-10-25-11 du Conseil d'Administration de l'Université Clermont Auvergne du 25 octobre 2019 donnant délégation au Président pour l'attribution des prix de concours, des bourses à la mobilité et toute aide individuelle, dans la limite des crédits alloués à ces dispositifs ;

Vu la convention « *DVU_2020-030_DVU-CROUS_aide étudiants fragilité numérique Covid-19* »,

Vu la délibération du n°2020-04-17 du Conseil d'Administration à distance de l'Université Clermont Auvergne du 17 avril 2020 portant aide financière aux étudiants en contexte de confinement lié à la pandémie de Covid-19,

Vu la décision de la commission d'attribution de l'aide réunie le 7 mai 2020,

ARRETE

Article 1 :

Le Président de l'Université Clermont Auvergne accorde une aide de **16.775,41 €** aux étudiants en situation de fragilité numérique selon la répartition figurant dans le tableau ci-joint.

La somme sera prélevée sur l'éOTP *DU98FSDI* du budget de la Direction de la Vie Universitaire.

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'Université Clermont Auvergne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11/05/2020

Le Président
Mathias BERNARD


- Transmis au contrôle de légalité le 11 mai 2020

- Publié le 11 mai 2020

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

FSDIE social - pandémie - demandes d'aide
La commission, en sa troisième séance du 07/05/2020, décide d'attribuer les aides suivantes :

n°	nom	prénom	composante	aide achat PC	aide paiement connexion	prix PC	enseigne	mensualité forfait connexion	montant connexion forfait 3 mois	opérateur	montant à rembourser pour achat PC (80 % du coût du PC dans la limite de 500 €)	montant à rembourser pour forfait connexion (max 60 €)	remarques
1			SPLS		X			19,99 €	59,97 €	Free		59,97 €	
2			Polytech	X		799,00 €	Boulangier				500,00 €		
3			EUPI	X		682,99 €	CDiscount				500,00 €		
4			EUPI	X		590,99 €	CDiscount				472,79 €		
5			SPLS	X		193,45 €	Ali Express				154,76 €		
6			Ecole de Droit	X		399,99 €	Boulangier				319,99 €		
7			EUPI	X		626,00 €	Largo				500,00 €		
8			UFR LCSH	X		459,00 €	E.Leclerc				367,20 €		
9			EUPI	X		799,00 €	Maisondumac				500,00 €		
10			Ecole d'Economie	X		474,05 €	E.Leclerc				379,24 €		
11			UFR PSSSE		X			25,00 €	75,00 €	Orange		60,00 €	
12			IUT 15	X		469,99 €	Darty				375,99 €		
13			UFR STAPS	X		499,99 €	FNAC				399,99 €		
14			Ecole de Droit		X			9,99 €	29,97 €	NRJ Mobile		29,97 €	
15			EUPI	X		661,17 €	Amazon				500,00 €		ATTENTION, POSSEDE UN HOMONYME A L'UCA, DEJA AIDE LORS D'UNE COMMISSION PRECEDENTE
16			OPGC	X		587,16 €	CDiscount				469,73 €		
17			Institut d'Informatique	X		799,99 €	FNAC				500,00 €		
18			EUPI	X		589,99 €	Good Deal Labs				471,99 €		
19			EUPI	X	X	697,00 €	LM Eco Production	10,66 €	31,98 €	Bouygues	500,00 €	31,98 €	
20			Ecole de Droit	X		499,00 €	CDiscount				399,20 €		
21			UFR Biologie		X			19,99 €	59,97 €	Sosh		59,97 €	
22			Centre FLEURA	X		679,15 €	Minpex BV				500,00 €		
23			SPLS	X		399,99 €	FNAC				319,99 €		
24			UFR Chimie	X		329,99 €	FNAC				263,99 €		
25				X		500,65 €	HP France				400,52 €		
26			Ecole de Médecine	X		971,20 €	LENOVO				500,00 €		
27			Institut d'Informatique	X		499,99 €	FNAC				399,99 €		
28			IAE	X		429,00 €	CDiscount				343,20 €		
29			UFR Biologie		X			17,54 €	52,62 €	Bouygues		52,62 €	
30			UFR LCSH	X		337,99 €	CDiscount				270,39 €		
31			IUT 03	X		499,00 €	E.Leclerc				399,20 €		
32			UFR Pharmacie	X		572,00 €	Huawei				457,60 €		
33			EUPI	X		239,99 €	FNAC				191,99 €		
34			IUT 03	X		499,99 €	FNAC				399,99 €		
35			UFR Chimie	X		337,99 €	CDiscount				270,39 €		
36			EUPI	X		633,00 €	Good Deal Labs				500,00 €		
37			EUPI	X		635,55 €	Good Deal Labs				500,00 €		
38			Institut d'Informatique	X		549,99 €	FNAC				439,99 €		ATTENTION, POSSEDE UN HOMONYME A L'UCA
39			IUT 63		X			19,99 €	59,97 €	Free		59,97 €	
40			Institut d'Informatique	X		1 022,98 €	Boulangier				500,00 €		
41			UFR Biologie	X		494,98 €	CDiscount				395,98 €		
42			UFR Chimie	X		729,99 €	FNAC				500,00 €		
43			UFR STAPS	X		499,00 €	Auchan				399,20 €		
44			SPLS	X		299,00 €	E.Leclerc				239,20 €		
45			Ecole de Médecine		X			20,00 €	60,00 €	RedbySFR		60,00 €	
46			Ecole de Droit	X		499,00 €	Carrefour				399,20 €		
47			UFR LCSH	X	X	499,00 €	Carrefour	20,00 €	60,00 €	RedbySFR	399,20 €	60,00 €	
TOTAUX						21 988,18 €		163,16 €	489,48 €		16 300,93 €	474,48 €	
											TOTAL PC	TOTAL forfait	TOTAL PC+forfait
BUDGET DISPONIBLE						125 442,33 €	= budget FSDIE Social avant le confinement - versement CROUS convention CVEC (50.000) - attributions commissions 1 et 2				16 300,93 €	474,48 €	16 775,41 €
											RELIQUAT		108 666,92 €

demandes rejetées :

n°	nom	prénom	composante	aide achat PC	aide paiement connexion	prix PC	enseigne	mensualité forfait connexion	montant connexion forfait 3 mois	opérateur	montant remboursable achat PC (80 % du coût du PC dans la limite de 500 €)	montant éligible remboursable forfait connexion (max 60 €)	remarques
1			EUPI	X		499,99 €	FNAC				399,99 €		demande rejetée car l'étudiant a déjà bénéficié d'une aide pour l'achat de ce matériel (commission ASAP 14/04/20)
2			Polytech	X		299,00 €	CDiscount				239,20 €		demande rejetée car elle concerne l'achat d'un smartphone et non d'un PC
3			SPLS	X		590,99 €	CDiscount				472,79 €		demande rejetée car l'étudiant a déjà bénéficié d'une aide pour l'achat de ce matériel (commission ASAP 14/04/20)

Fait à Clermont-Ferrand, le 07/05/2020,
Pour le Président de l'Université Clermont Auvergne,
Le Directeur Général des Services
Monsieur François PAQUIS